



INNOVER et ACCÉLÉRER
la transition agro-écologique
et le développement
des territoires bretons



Le programme annuel de développement agricole et rural en Bretagne 2022-2027

Qu'est-ce que le PRDAR ?

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, grâce aux fonds CASDAR (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural), finance un Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) dont le Programme Régional (PRDAR), constitue la déclinaison en région.

Le PNDAR 2022-2027 vise à intensifier et massifier la transition agro-écologique en combinant création de valeur économique et environnementale (accompagner la prise de risque, créer de la valeur, anticiper...).

En Bretagne

Le programme est constitué d'un socle national de 5 actions élémentaires obligatoires, répondant à des priorités définies par le Ministère complété par des actions d'initiative locale pour notre région sur le Bien-être animal, la production d'énergie, l'accompagnement de l'agriculture biologique et l'agroforesterie.

Ce programme breton est co-construit avec les structures partenaires du COREDEF. Il ambitionne **d'accompagner les transitions agroécologiques** et de **créer de la valeur** dans les exploitations et les filières pour que **notre agriculture reste haute intensité humaine et une terre de polyculture élevage**.

Et, tout cela, pour une agriculture diversifiée, ancrée dans les territoires et ouverte sur le monde.

Ce programme démontre notre capacité à travailler collectivement en région. Il s'inscrit par ailleurs dans le contrat de performance (COP) national qui engage tout le réseau des Chambres d'agriculture avec l'Etat. Cette gouvernance nationale nous permet de consolider nos actions et de développer nos travaux inter-régionaux.

LE COREDEF (Comité Régional du Développement et de la Formation)

La gouvernance du Programme Régional Breton est assurée par l'instance régionale du **COREDEF**, présidée par la Chambre d'agriculture de Bretagne et co-animée par les services de la DRAAF. Les membres du COREDEF sont des élus et des administratifs représentant les acteurs du développement et de la formation agricole.

Le COREDEF se réunit deux fois par an, pour **valider les orientations du programme, échanger, prioriser et développer des partenariats**. Il contribue à l'expression des besoins de la profession vers les acteurs de la recherche et de la formation.

Loïc Guines, Vice-Président de la Chambre d'agriculture de Bretagne et Président du COREDEF



CHIFFRES CLÉS

5,6 M€ de budget

2,8 M€ de CASDAR (50 %)

1,4 M€ d'autofinancement (25 %)

1,4 M€ co-financement des collectivités et fonds privés (25 %)

- **16 partenaires** bénéficiaires
- **7 actions thématiques** élémentaires
- **270 livrables** gratuits par an
- **165 conseillers** mobilisés sur les actions
- **780 jours de remplacement** de responsables agricoles financés pour participer à des actions de développement
- **6 actions multi-partenaires** structurantes sur :
 - promouvoir les métiers de l'agriculture (Génération Agri)
 - favoriser l'installation et la transmission
 - organiser le dialogue sur le bien-être animal
 - mobiliser le levier de la biodiversité
 - coopérer pour l'agroécologie (CATAE)
 - parler des conditions de travail (QVCT)



Amplifier les collaborations sur la thématique de la biodiversité

Réappropriation par les agriculteurs bretons de leur environnement et de sa biodiversité en amplifiant les collaborations et les complémentarités entre acteurs sur cette thématique.



Une mobilisation autour de 7 actions thématiques élémentaires (AE)

AE 1

Entreprise agricole - Installation - Transmission - Qualité de vie et Attractivité

Favoriser le renouvellement de l'activité agricole à travers l'accompagnement de l'installation et la transmission des exploitations, l'appui aux nouvelles formes d'exercice du métier et la prise en compte de la qualité de vie au travail.

AE 2

Changement Climatique - Atténuation et Adaptation

Accompagner et stimuler la prise en compte du changement climatique dans l'évolution des pratiques dans les systèmes d'exploitation pour favoriser la durabilité et la résilience (adaptation et résilience).

AE 3

Économie d'intrants et biodiversité - Bien-être animal - Agriculture Bio

Accompagner la transition vers des systèmes triples performants. Structurer notre veille (attente sociétale, phyto, agroécologie, eau, bio...). Préserver la biodiversité, la qualité des sols, de l'eau et de l'air. Accompagner l'évolution de l'agriculture biologique et le transfert de techniques BIO vers les autres modèles de production. Développer les systèmes à faible intrants, l'autonomie alimentaire et protéique. Déployer les approches permettant une meilleure prise en compte de la santé et du bien-être animal. Réduire les intrants médicamenteux. Encourager la co-conception de systèmes de cultures.

AE 4

Alimentation et développement territorial

Faire émerger et accompagner des projets de création de valeur dans les territoires répondant aux attentes sociétales.

AE 5

IRD - Innovation Recherche et développement

Renforcer la coordination de l'IRD - l'innovation, la recherche et le développement (agricole et rural) par la Chambre d'agriculture, pour réussir les transitions agroécologiques.

AE 6

Coordination PRDA et évaluation du programme

AE 7

Services de remplacement

Améliorer le fonctionnement des services de remplacement par la professionnalisation et l'harmonisation des pratiques du réseau pour proposer un service de qualité aux agriculteurs sur tout le territoire, et apporter une offre de remplacement aux agriculteurs afin qu'ils participent à des démarches collectives et à des actions d'information, de démonstration, d'expérimentation, de formation, de conseil, d'animation de projets, de conduite d'études en faveur du développement agricole.

Un soutien concret pour les agriculteurs : une aide financière directe aux remplacements s'ils adhèrent à un service de remplacement pour participer à ces actions !

Le PRDA, ça sert à quoi ?

- à la création de ressources et de références
- à la montée en compétences des conseillers
- à l'accompagnement des agriculteurs dans les transitions
- à développer et tester de nouveaux outils
- à l'émergence de nouveaux projets et de nouvelles filières
- à amplifier les actions de diffusion et de valorisation en permettant la gratuité et l'accès libre aux données



Coopérer pour l'agroécologie : CATAE, le réseau des réseaux

Créé en 2021 et animé par la Chambre d'agriculture de Bretagne, le réseau fait **circuler les idées**, les **savoir-faire** et les **réussites** entre pairs, la **mise en réseau** et la **capitalisation** des expériences des collectifs agroécologiques labellisés (GIEE, AEP, 30 000 et DEPHY).

Il est composé des **référents régionaux volontaires issus de structures «têtes» de réseaux** (Chambre d'agriculture, FRAB, FRCIVAM, FRCUMA Ouest, LCA Grand Ouest, ATBVB, TRAME, FRGEDA, Conseil Régional et DRAAF).



Où retrouver toutes les ressources du PRDAR ?

La plateforme R&D Agricole centralise et valorise les résultats des projets de R&D agricole. Elle propose un accès direct aux livrables issus des projets soutenus par le CASDAR (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural), des GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental) et des Groupes Ecophyto 30 000.

RD AGRI s'adresse à tous : aux acteurs de la R&D agricole, aux agriculteurs, aux techniciens conseil des organisations professionnelles, à l'enseignement agricole ou tout autre personne intéressée par une thématique.

La plateforme fonctionne comme une base documentaire : on y retrouve les résumés et éléments descriptifs des projets, ainsi que les livrables associés à chaque projet.

<https://rd-agri.fr/>



Coordination du PRDA et animation du COREDEF

Anne LE DUGOU - 06 78 51 78 83

anne.ledugou@bretagne.chambagri.fr



Financier du PRDA

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Partenaires du PRDA

Tout savoir sur le PRDA

